

Règlement



La RosKolor a lieu le dimanche 29 septembre 2019. Il s'agit d'une course sans classement, non chronométrée, d'une distance de 7 kms, ouverte à tous à partir de 6 ans et se veut purement « citoyenne » au profit de l'association Vaincre la mucoviscidose. Il est formellement interdit de se faire accompagner par un vélo.

APTITUDES PHYSIQUES DES PARTICIPANTS

La RosKolor n'a aucun caractère compétitif. En conséquence, aucun certificat médical n'est exigé des participants. Chaque participant choisit librement son allure de parcours en fonction de ses propres aptitudes physiques dont il est le seul juge. Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la RosKolor.

RESPECT DU BALISAGE ET DU CODE DE LA ROUTE

Chaque participant se doit de respecter l'environnement et s'engage au respect de la nature et des autres usagers. Dans cet esprit, il respectera les lois et règlements en vigueur. Il s'engage à suivre scrupuleusement les routes qui constituent l'itinéraire balisé par l'organisation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou de fermer le circuit en cours de journée si les conditions le nécessitent (météo ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants).

Le parcours sera fermé au-delà d'un délai ne permettant plus d'assurer la sécurité. L'organisation dégage toute responsabilité avant l'ouverture et après la fermeture du parcours. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences des infractions aux lois et règlements en vigueur, conséquences qui seront intégralement supportées par leurs auteurs.

SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent à la sécurité des participants et au bon déroulement de la RosKolor. L'assistance médicale est assurée par des secouristes de la Croix Rouge.

DOMMAGES CORPORELS ET MATERIELS SUBIS PAR LES PARTICIPANTS

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique et psychique, de vol ou dégradation du matériel des participants. Tous les participants sont assurés individuellement au titre de leur responsabilité civile personnelle et renoncent implicitement à tous recours contre l'organisation pour tous les dommages qu'ils pourraient provoquer à autrui ou subir (corporels, matériels et immatériels).

DROITS A L'IMAGE

Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo concernant la RosKolor dans le cadre de la promotion de celle-ci, et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Afin de participer à la RosKolor, les participants doivent être âgés de 6 ans minimum (âge le jour de la course). Les participants mineurs (moins de 18 ans) doivent être en capacité de justifier de leur âge en présentant une pièce d'identité lors du retrait de leur kit de course (Carte Nationale d'Identité ou Passeport). De plus, seul un représentant légal (Père/Mère/Tuteur) peut inscrire l'enfant mineur, déclare l'autoriser à participer à la RosKolor et s'engage à être présent avec son/ses enfant(s) le jour de la course. Les frais liés à l'inscription sont à la charge du participant et les billets sont non remboursables.

NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS

La RosKolor se réserve le droit de restreindre ou d'augmenter le nombre de participants.

Les frais liés à l'inscription sur internet sont à la charge du participant.

Attention : Billet non remboursable !

KIT ROSKOLOR

Le kit RosKolor comprend 1 T-Shirt, les lunettes de soleil, 1 sachet de couleur (remis à l'arrivée), 2 bracelets et 1 masque. Le retrait des kits RosKolor se fera le jour de la course sur place de 9h59 à 13h59 mais également les samedi 21 et 28 septembre 2019 au Leclerc Sport de Saint Pol de Léon, de 10h à 16h30.

Chaque participant devra présenter le e-ticket reçu par email suite à son inscription afin de pouvoir retirer son kit RosKolor. Une personne pourra retirer plusieurs kits à la seule et unique condition d'être muni des e-tickets de chaque participant.

L'INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de s'inscrire à la RosKolor implique que tout participant a pris connaissance de ce règlement et s'engage à en respecter les modalités.